

Secrétaire général de mairie

FORMATION DE PROFESSIONNALISATION AU PREMIER EMPLOI (FPPE)

Avec la publication du **décret 2024-826 du 16 juillet 2024** relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie (SGM), les agents nouvellement nommés fonctionnaire ou contractuel bénéficient d'un nouveau cadre pour leurs formations obligatoires et les dispenses afférentes.

En cas de doute sur votre situation administrative, **le CDG est votre conseil statutaire.**

Dans ce document, vous trouverez les éléments relatifs à la formation de professionnalisation au premier emploi (FPPE).

L'antenne CNFPT de votre département reste à votre écoute pour tout complément d'information sur la formation.

Vos contacts ICI

Retrouvez toutes les fonctionnalités de notre plateforme **d'inscription en ligne** (IEL) ICI

L'OFFRE DE SERVICE
de la délégation Auvergne-Rhône-Alpes

Pour les SGM, la durée totale de la FPPE est de 15 jours et cette durée de formation doit être réalisée dans l'année qui suit la date de nomination

Pour les primo-recrutés, c'est-à-dire ceux qui occupent le poste pour la 1ère fois, une **offre spécifique de 10 jours** leur est dédiée pour aborder les fondamentaux du métier. Elle se décompose comme suit :

Libellé du module	Durée	Format
La place et le rôle de SGM	1	présentiel
La rédaction des actes administratifs unilatéraux	0,5	consultation de ressources
Le fonctionnement et le suivi du conseil municipal	0,5	consultation de ressources
La mise en pratique sur la rédaction des actes administratifs et le fonctionnement du conseil municipal	1	classe virtuelle
Les fondamentaux de l'état civil	2	Consultation de ressources et classe virtuelle
Les pouvoirs de police du maire	1	classe virtuelle
Les fondamentaux des finances et de la comptabilité publique	1	classe virtuelle
Les principes du budget en collectivité territoriale	1	classe virtuelle
Les fondamentaux de la commande publique	1	classe virtuelle
Retours d'expérience et échanges	1	présentiel

L'OFFRE DE SERVICE
de la délégation Auvergne-Rhône-Alpes

Périodes et lieux de la formation

Code stage pour l'inscription en ligne : **SXSG1** « Formation de professionnalisation au premier emploi de secrétaire général de mairie »
Les 10 jours de formation sont répartis sur plusieurs semaines.

1ère session avec présentiel à **Clermont-Ferrand (63)** :
Du 2 octobre 2025 au 4 décembre 2025

2e session avec présentiel à **Ambérieu-en-Bugey (01)** :
Du 6 novembre 2025 au 24 février 2026

3e session avec présentiel à **Saint-Etienne (42)** :
Du 23 février 2026 au 18 mai 2026

4e session avec présentiel à **Bourg-lès-Valence (26)** :
Printemps 2026, dates à finaliser.



A côté de cette formation de 10 jours, les 5 autres jours de FPPE peuvent être réalisés à partir de tous les stages de **formation continue** du catalogue (y compris ceux indiqués dans le mini-catalogue SGM) ou suivis dans le cadre d'une union de collectivités.